

DES NOUVELLES SUR LA RESIDENCE D'ALBRET

En préambule quelques retours concernant notre syndic (SGF)

- Vous avez été informés du report de la date de notre assemblée générale, compte tenu de l'urgence sanitaire
- Pour l'instant nous n'avons pas de nouvelle date et nous ne savons pas encore comment se déroulera cette assemblée (présence physique si possible mais quand ou bien visioconférence à organiser par le syndic) – A voir -
- Un ordre du jour vous sera adressé prochainement
- Dans les sujets qui sont restés en suspens depuis quelques mois nous citons notamment :
 - le Wifi et sa refacturation
 - l'installation de compteurs d'eau et d'électricité individuels
 - la réfection de la voirie d'accès de la résidence au golf et aux bastides
 - le règlement intérieur

SITUATION DE VACANCEOLE – exploitation 2019

- Exercice 2019 – Rappelons que les comptes de la résidence font partie intégrante des comptes de VACANCEOLE
- Il existe des comptes analytiques site par site ce qui nous permet de comprendre ce qui se passe dans notre résidence au niveau de son exploitation
- Le chiffre d'affaire net hébergement a baissé de 47 k€ et ce, suite à l'abandon des usages de ventes longue durée – les locations sont stables et l'hébergement hôtelier a diminué de 20 k€
- Le chiffre d'affaire restauration est également en forte baisse (- 49 k€) en raison de l'offre portant sur les petits déjeuners seulement et pour les groupes il a été fait appel à la sous traitance
- Globalement le chiffre d'affaire a baissé de 125 k€
- Face à cette baisse de chiffre d'affaire il y a eu des charges d'exploitation en moins
- Les coûts salariaux ont progressé mais intègrent des travaux sur le site qui font l'objet de refacturation
- L'exercice 2019 n'est pas encore à l'équilibre mais l'investissement de VACANCEOLE sur un professionnel chargé du développement CA séminaires et CA groupes va porter ses fruits

SITUATION VACANCEOLE face à la crise sanitaire

- La situation est critique comme pour tout le secteur du tourisme
- Mr JOURNIAT continue une gestion prudente de son activité et la seule possibilité pour lui de sauvegarder la trésorerie de son groupe a été de mettre en place les mesures gouvernementales telles que le report des charges fiscales, la mise en place du chômage partiel et appel au télé travail
- Dans les mesures prises il y eu également le report du paiement de nos loyers de mars au 30 juin 2020. Vous avez tous été informés par une lettre que le groupe nous a adressé il y a quelques semaines et qui vous expliquait les raisons de ces mesures.
- Mr JOURNIAT nous a précisé que contrairement à certains de leurs concurrents, ils n'ont pas pris l'option d'annuler ces loyers mais de les reporter. Il est prévu de faire le point après la levée du confinement
- Sans surprise tout s'est arrêté et le groupe est « à plat » depuis les mesures de confinement

- Il y avait des réservations groupe et séminaires qui ont dû être annulés. Avec un peu de chance certains seront peut-être différés
- Alexandre KHALI doit nous faire un point précis de son activité future : ce qu'il avait de signé, ce qu'il avait sous le coude et ses perspectives notamment la mairie de Paris, les Grands Comptes CE, sur les linéaires ventes entre 6 mois et 1 an, et l'avance faite au CE en direct 2020 avec 8 logements pré-réservés et non annulés (entre 30 et 50 k€ pour la saison)
- S'il n'y a pas de réservation cet été, la direction de VACANCEOLE reviendra vers nous pour étudier la situation. L'idée c'est de survivre
- Concernant le paiement de nos loyers, il y aura certainement lieu d'organiser leur décalage.
- Pour les copropriétaires qui auraient des problèmes pour le paiement de leurs échéances, il faudra qu'ils prennent contact avec leurs banques pour demander un décalage du remboursement de leur prêt. C'est une disposition gouvernementale